

Objectifs Opérationnels

- ✓ Assimiler la mission OSR / OSC
- ✓ Organiser un chantier S9A3 en accord avec les documents applicables

Prérequis

Satisfaire aux critères d'aptitude physique préconisé;
Etre déclaré apte à la visite médicale d'aptitude physique
Avoir le niveau de maîtrise de la langue française exigé correspondant au niveau B1.
Avoir une connaissance globale de l'organisation du chantier fermée

Public

Participants : 6 mini / 10 maxi

Durée

21 heures soit 3 jours

Lieu

Centre de formation SFERIS (Autun)
Ou salle extérieure

Méthodes d'apprentissage

Alternance entre apport théorique formateur et exercices pratiques

Evaluations

Evaluations théoriques et pratiques en fin de formation

Attestation / Habilitation

Attestation de formation à la TSAE organisationnelle
OSC / OSR

Contact :

Pour toute question relative aux conditions d'accès et tarifaire, nous contacter à l'adresse suivante :
sferis.formation@sferis.fr

Contenu de la formation :

Jour 1 : L'organisation du chantier

La formation aux particularités locales
Les réunions quotidiennes et hebdomadaires du chantier
Le schéma de signalisation et sa diffusion
Le PJEL
L'astreinte « Exploitation de ligne »
La veille de niveau 1, 2, et 3
Le REX
L'accompagnement à la mise en place de mesures correctives

Jour 2 : Le rôle et missions de l'OSR

Les documents à posséder pour mener à bien sa mission (RTES, CCTT, PGGSPS...)
Le PJEL
L'aide-mémoire RZT
Les fiches de contrôle sécurité
Le document de synthèse formalisant l'analyse des écarts
Le schéma de signalisation
Le registre du RELF
Les entreprises autorisées à intervenir
Les personnes habilitées à intervenir
Les matériels autorisés sur le chantier
Le registre des agents ayant bénéficiés de l'accueil sécurité
Le registre des agents ayant une mission de sécurité
Annuaire téléphonique du personnel du chantier

Jour 3 : Le rôle et missions de l'OSC

Les documents à posséder pour mener à bien sa mission (RTES, CCTT, PGGSPS...)
Les différentes phases de conception de la ligne fermée
Les conditions de réalisation des travaux
Les travaux préparatoires avant la fermeture de la ligne
La mise en exploitation de la ligne fermée pour travaux
Le déroulement d'une opération type
La maintenance de la ligne fermée pour travaux
Les missions nécessitant une habilitation suivant les dispositions de l'arrêté du 7 mai 2015
Les missions nécessitant une habilitation hors arrêté du 7 mai 2015